

# SAGE ET NATURA 2000 DES LACS MEDOCAINS

---

SIAEBVELG - 2A, rue de la Poste - 33121 Carcans  
Tél : 05.57.70.10.57/06.64.95.20.01 – Email : frank.quenault@siaebvelg.fr

## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU ET DU COPIL NATURA 2000 DU 5 juin 2024

**Etaient présents :** Laurent Peyrondet, Henri Sabarot, Patrick Meiffren, Jean-Claude Peintre, Alain Bertrand, Corinne Fristch, Gérard Glaentzlin, Catherine Guillerm, Lionel Montillaud, Jean-Jacques Maurin, Pascale Garcia, Laëtitia Maloubier, Yohan Icher, Maxime Madore, Jean-François Seguy, Jean-Jacques Heraud, Terry Merieau Taris, Gérard Larrue, Patrick Point, Michel Robert, Jean-Claude Dartiguelongue, Fabrice Thibier, Caroline Astre, Lisa Perrot, Guillaume Gizon, Philippe Clavier, Xavier Fonteneau, Anaëlle Devaud

**Etaient excusés :** Michelle Saintout, Xavier Daney, Didier Phoenix, Brigitte Belpêche, Didier Chautard, Daniel Bourdie, Sabine Menaut, Vincent Bertrin, Florane Le Bihanic, Julie Campgüihem, Vanessa Lauronce, Bruno De Grissac.

**Participaient également à la CLE :** Jean-Pierre Autofage, Thomas Guilloud, Simon Kuntzburger, Dominique Blanc, Michel Favory, Patrick Courget, Jim Jatzebski.

### **L'ordre du jour de la CLE et du COPIL concernait les points suivants :**

- 1) SAGE et Natura 2000 : rapport d'activité 2023 et perspectives 2024
- 2) Renouvellement de l'animation des sites Natura 2000.
- 3) Bilan des intempéries 2023-2024 et perspectives d'un contrat « eau et climat ».
- 4) Signature d'une convention « eau et forêt » avec l'ONF

L'intégralité du diaporama présenté est disponible sur le site :

<https://www.lacsmedocains.fr/>

## **1) SAGE et Natura 2000 : rapport d'activité 2023 et perspectives 2024**

Le rapport d'activité complet est disponible sur le site :

<https://www.lacsmedocains.fr/>

Sujets de discussions :

### **Qualité des eaux :**

Jim Jatzebski informe sur l'avancée du projet de lagunages agricoles. Le projet est pour l'instant retardé par les mesures à prendre concernant la protection des espèces protégées potentiellement présente sur le site malgré que les lagunages soient prévus sur des parcelles de cultures de maïs et de maraîchage. M. Thibier, sous-Préfet de Lesparre propose une réunion avec la DREAL et la DDTM.

### **Gestion des niveaux d'eau :**

Le changement climatique rend de plus en plus complexe et difficile la gestion des niveaux d'eau sur le territoire. Il est en particulier soulevé les problématiques forestières par Jean-Jacques Heraud du SYSSO et par Michel Robert de l'AMAF.

En effet, après la sécheresse de l'été 2022 qui avait fait l'objet de discussions sur les solutions à trouver pour conserver davantage d'eau et préserver la forêt des mortalités et des incendies, l'hiver 2023-2024, très pluvieux, conduit à des discussions sur l'évacuation des eaux de la nappe phréatique et des crastes en forêt du fait du risque de chablis en cas de tempête et les difficultés de l'exploitation forestière.

Ces situations extrêmes et contradictoires, manque d'eau et excès d'eau, stockage d'eau et évacuation de l'eau, font l'objet de recherche de solutions d'équilibres dans le cadre de l'appel à projet de la Région et de l'Agence de l'eau avec des expérimentations portées par le SIAEBVELG en collaboration avec le GPF Médoc, les chercheurs de l'ENSEGID, l'ONF, les communes d'Hourtin et de Carcans, le SYSSO, les DFCI. Les premiers résultats sont présentés en fin de séance et ce sujet prioritaire continuera à être partagé entre le SIAEBVELG, les collectivités, les chercheurs et les structures forestières dans les années à venir.

## **2) Renouvellement de l'animation des sites Natura 2000**

Dans le cadre de la mise en œuvre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats », l'Etat français a choisi de proposer aux acteurs locaux la mise en place de Documents d'Objectifs (DOCOB) sur chacun des sites retenus pour figurer au Réseau Européen Natura 2000.

Ainsi depuis 2010, le SIAEBVELG anime la mise en œuvre des DOCOBs sur deux sites Natura 2000 concernant le bassin versant des lacs médocains :

- FR7200681 : ZONES HUMIDES DE L'ARRIERE DUNE DU LITTORAL GIRONDIN (Dir Habitat)
- FR7210030 : COTE MÉDOCAINE : DUNES BOISÉES ET DÉPRESSION HUMIDES (Dir Oiseaux).

Dans le cadre du Code de l'Environnement, l'Etat doit régulièrement poser la question de la structure porteuse de l'animation de ces DOCOBs et cette fois-ci pour la période d'animation allant du 25/03/2024 au 24/03/2027. Il est ainsi prévu l'élection de la structure porteuse de

l'animation du site et la désignation du (de la) Président(e) du Comité de pilotage Natura 2000 pour la période allant du 25/03/2024 au 24/03/2027.

L'article L.414-2 du Code de l'Environnement précise : "Les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements désignent parmi eux le président du comité de pilotage Natura 2000 ainsi que la collectivité territoriale ou le groupement chargé de l'élaboration du document d'objectifs et du suivi de sa mise en œuvre."

Une consultation des collectivités a été réalisée par mail du 01/03/2024 puis une deuxième phase de consultation a été réalisée par mail du 14/03/2024.

Le SIAEBVELG s'est manifesté pour reprendre le portage de l'animation des deux sites Natura 2000 et M. PEYRONDET (Président actuel du COPIL Natura 2000 et de la CLE du SAGE des Lacs Médocains) s'est porté candidat pour la Présidence du Copil sur cette nouvelle période.

Le COPIL valide le choix du SIAEBVELG comme structure porteuse de l'animation des deux sites Natura 2000 et M. PEYRONDET est élu comme Président de COPIL pour cette nouvelle période de trois ans (du 25/03/2024 au 24/03/2027) à l'unanimité.

### **3) Bilan des intempéries 2023-2024 et perspectives d'un contrat « eau et climat ».**

L'intégralité des présentations du SIAEBVELG et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est disponible sur le site :

<https://www.lacsmedocains.fr/>

M. Thibier, Sous-Préfet de Lesparre, rappelle la sollicitation du Préfet de la Gironde pour répondre collectivement aux problématiques d'inondations et à la contamination des huîtres du Bassin d'Arcachon. Ce sujet doit être traité à l'échelle de l'ensemble des bassins versants du Bassin d'Arcachon dont celui des Lacs Médocains.

M. Sabarot, Conseiller Régional et membre du comité de Bassin Adour Garonne, rappelle les propositions du Président, Alain Rousset. Il s'agit ainsi à l'échelle de l'ensemble du bassin versant de trouver avec l'ensemble des acteurs cet équilibre difficile de gestion de l'eau dans un contexte de changements climatiques. Il propose un « contrat de progrès » pour la période 2025 à 2030 dont les enjeux seront :

- d'améliorer et de préserver la qualité des eaux
- d'améliorer la gestion des flux d'eau sur les bassins versants.

Caroline Astre de l'Agence de l'Eau précise les enjeux, les objectifs stratégiques et les modalités de préparation et de mise en œuvre d'un contrat de progrès.

M. Peyrondet, Président de la CLE, remercie les partenaires techniques et financiers ainsi que les communes qui participent à la préparation de ce contrat de progrès. La première version pourra ainsi être proposée à l'Agence de l'Eau en début d'été pour les actions qui concerneront le bassin versant des Lacs Médocains. M. Peyrondet insiste sur l'importance de poursuivre les actions d'adaptation aux changements climatiques qui se sont engagées sur le territoire depuis plusieurs années.

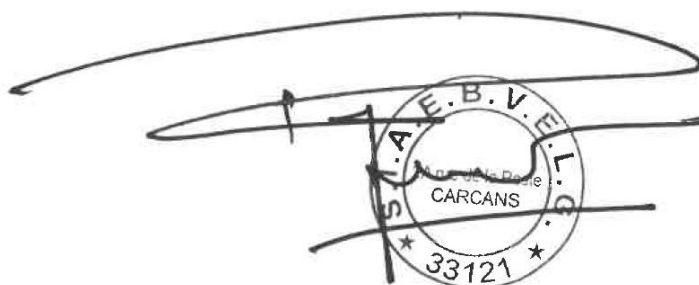
#### **4) Signature de la convention « eau et forêt » entre l'ONF et le SIAEBVELG**

M. Peyrondet, Président du SIAEBVELG et M. Constantin, Délégué régional de l'ONF présentent la convention « eau et forêt ». Il s'agit ainsi de travailler étroitement sur de nombreux sujets autour de l'eau, la forêt et les milieux aquatiques. Cette démarche dépasse le périmètre du bassin versant des Lacs Médocains puisque que les sujets pourront être déclinés à l'échelle régionale.

La convention s'articule autour de plusieurs thèmes :

- La connaissance et la préservation de la ressource en eau, des zones humides et de la biodiversité,
- La gestion de la ressource en eau en forêt (relations nappe / crastes / zones humides / forêt),
- La gestion sur les rives des grands lacs et sur la réserve naturelle d'Hourtin et la Réserve Biologique de Lacanau,
- La gestion forestière sur les forêts publiques,
- La prise en compte et l'adaptation au changement climatique sur le territoire
- La communication, la sensibilisation aux enjeux environnementaux

La séance est levée à 12h30.



**Laurent Peyrondet  
Maire de Lacanau  
Président de la CLE et du COPIL  
des Lacs Médocains**